

Compost disponible en libre-service
À partir du 21 mai (livraison au courant de la journée)
Endroit : terrain vague rue Grenier (en face du parc)

- Respectez la mesure de distanciation de 2 mètres.
 - Une seule personne à la fois. Si une personne est déjà présente sur le terrain, attendez votre tour.
- Compost disponible jusqu'à épuisement.
 - Laissez du compost pour tout le monde. Si vous en avez besoin en grande quantité, nous vous invitons à revenir plus tard dans la semaine pour en reprendre une deuxième fois.



Profitez de l'arrivée du printemps pour faire le ménage de votre terrain.

- **Date des grosses poubelles : 25 mai**

Le service internet municipal est fortement utilisé actuellement. La municipalité valide actuellement différentes possibilités pour améliorer le service.

Pour vous tenir informés, consultez :

<https://www.lanouvelle.net/2020/05/06/coronavirus-largent-comptant-nest-pas-plus-risque-que-les-cartes-bancaires-ou-les-telephones-cellulaires/>

<https://www.lanouvelle.net/2020/05/10/covid-19-un-nouveau-cas-dans-arthabaska-2/>

L'écho de la vallée



2^e édition, Mai 2020

Coopérative de solidarité
Notre-Dame-de-Ham
1(819)464-0011 ROUTE 161 11 RUE PRINCIPALE
- DÉPANNEUR - **- ESSENCE**
OUVERT TOUS LES JOURS **- PRODUITS DU TERROIR**
7H30 À 20H00 **- DROITS D'ACCÈS**
- CASSE CROÛTE LE NOTRE DAME - **(PÊCHE NICOLET)**
1(819)464-1200 **- PERMIS**
OUVERT DU VENDREDI AU DIMANCHE **(CHASSE ET PÊCHE)**
DE 11H00 À 20H00

Merci aux membres et aux clients de la Coopérative de solidarité de Notre-Dame-de-Ham. Grâce à vous, la pérennité de notre Coopérative est assurée. Merci également d'encourager l'équipe du casse-croûte Le Notre-Dame! Grâce à l'équipe Béliveau, vous pouvez profiter d'un service supplémentaire durant cette période particulière. Merci aux employés qui font également un travail remarquable!

MERCI!

Le 6 mai 2020.

RESUMÉ ASSEMBLÉE ORDINAIRE CONSEIL MUNICIPAL TENUE À HUIS CLOS, 4 MAI 2020, 19H30 :

Tous les membres du conseil sont présents sur place, avec les mesures de distanciation exigées.

- Résolution pour confirmer l'assemblée à huis clos
- Résolution adoption du procès-verbal du 6 avril
- Total des factures à payer : 37 469,85 \$
- Information SIUQ MRC Arthabaska : nouvel autobus pour intervention d'urgence
- Résolution adoption rapport 2019 Sécurité publique Victoriaville
- Projets vie active : installation de bancs et panneaux d'exercices prochainement
- Résolution bibliothèque municipale : enlever les frais de retard
- Avis de motion, dépôt et présentation projet de règlement 409, fonctionnement biblio (abonnement, tarification, heure, consultation de documents, prêt, etc)
- Avis de motion, dépôt et présentation projet de règlement 411, pour abroger règlement 281 adopté en 2004 à la création de la bibliothèque
- Résolution Service d'entraide des Hauts-Reliefs, contribution financière 500 \$ par année
- Rencontre par visioconférence sur les milieux hydriques MRC Arthabaska, M. Poulin pourra y assister
- Avis de motion, dépôt et présentation projet de règlement numéro 410 amendant le règlement 376, pour permettre la circulation des véhicules hors route (VHR) sur certains chemins municipaux, le tout pour faire suite à un ajout de 900 mètres au parcours des VTT sur le rang 1 sud-ouest, suite à la décision d'un résident de retirer un droit de passage en 2019
- Information MRC : augmentation du taux de service de l'inspection régionale pour 2020
- Résolution formation WEB avec l'ADMQ à la place du congrès, 9 webinaires sur 3 jours au coût de 375 \$. Il y aura possibilité d'enregistrer cette formation pour la conserver

Enfin, le rapport financier 2019 sera plutôt présenté en juin.

Christiane Leblanc, dir. Gén. sec. Très.



Résumé session ordinaire du conseil municipal à huis clos, lundi 6 avril 2020, à 19h30 :

- Résolution pour entériner réunion à huis clos selon arrêté ministériel 2020-004, et autorisation aux membres du conseil d'y prendre part à distance
- Total factures à payer : 48 168,81 \$
- 0% d'intérêt sur compte de taxes et/ou tarif 2020 non payé, pour l'année courante (voir l'extrait de la résolution sur le site internet municipal et facebook public) ***jusqu'en septembre, et pour les gens dans le besoin***
- Programme de soutien à la criminalité, 21 600 \$ à recevoir
- Fonds arthabaskien pour la bibliothèque, 1 000 \$ à recevoir
- Compensation collecte sélective Recyc-Québec 2019 reçue, 18 194,94 \$
- Renouvellement entente Croix-Rouge pour 2020 : 170 \$
- Résolution aide alimentaire 1 000 \$ pour les gens dans le besoin, avec la Coop, à même dotation du ministère des Affaires municipales (budgété)
- Résolution pour entériner la fermeture du bureau municipal à la population à partir du 17 mars 2020
- Résolution pour entériner 2e versement de l'aide financière à la Coop, 3 000 \$ (budgété)
- Fermeture du bureau municipal, vacances 9 au 20 avril
- Résolution Prestation canadienne d'urgence pour les élus

Christiane Leblanc
Directrice générale
Secrétaire trésorière



Rappel de la municipalité

Les chiens ne doivent pas circuler librement dans le village. Les propriétaires sont responsables de leur animal et risquent de voir la SPAA leur émettre un avertissement s'ils ne respectent pas le règlement municipal. Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps par respect aux autres citoyens qui pourraient avoir peur et pour la sécurité des enfants et des gens qui marchent dans la municipalité.

Vous pouvez également porter plaintes si vous avez des problématiques en lien avec les chats.

Merci de votre collaboration.